

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00633

Numéro SIREN : 530 807 197

Nom ou dénomination : AR INVESTISSEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2018 sous le numéro de dépôt 11541

AR INVESTISSEMENT

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 100.000 euros

Siège Social : Le Domaine de la Gratiane

1, rue Frédéric Chopin

13320 BOUC BEL AIR

RCS AIX-EN-PROVENCE

SIREN N° 530 807 197

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXES

AU 31 DECEMBRE 2017

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' or 'B' shape with a long horizontal stroke extending to the right.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12		Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	1 114 325		1 114 325	1 108 435	5 890 0.53
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
Total II		1 114 325		1 114 325	1 108 435	5 890 0.53
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances	2 655 545		2 655 545	2 470 891	184 654 7.47
	Capital souscrit - appelé, non versé					
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	150 000		150 000	150 000	
	Disponibilités	1 036 728		1 036 728	751 749	284 978 37.91
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	3 842 273		3 842 273	3 372 640	469 633 13.92
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 956 598		4 956 598	4 481 075	475 523 10.61

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000	100 000		
	Réserves				
	Réserve légale	10 000	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	2 260 078	1 289 808	970 270	75.23
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	797 018	970 270	173 252	17.86
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	3 167 096	2 370 078	797 018	33.63
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	434	216	218	100.99
	Emprunts et dettes financières diverses	1 778 673	2 102 132	323 459	15.39
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 452	8 650	802	9.28
	Dettes fiscales et sociales	943		943	
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 789 502	2 110 997	321 495	15.23
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 956 598	4 481 075	475 523	10.61

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 789 502 2 110 997

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			323	292		31	10.45
Total des Produits d'exploitation (I)			323	292		31	10.45
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			13 708	11 740		1 968	16.77
Impôts, taxes et versements assimilés			166	164		2	1.22
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				246		246	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			13 874	12 150		1 725	14.19
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			13 551	11 857		1 694	14.29
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			23 205	2 892		20 314	702.52
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				394		394	100.00

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017	31/12/2016	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	760 380	950 475	190 095	20.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	31 762	35 177	3 415	9.71
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	3 613	2 550	1 063	41.67
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	795 754	988 202	192 448	19.47
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 484	3 710	1 226	33.05
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 484	3 710	1 226	33.05
2. Résultat financier (V-VI)	793 271	984 492	191 221	19.42
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	802 925	975 133	172 208	17.66
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	50		50	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	50		50	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	150		150	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	150		150	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	100		100	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	5 807	4 863	944	19.41
Total des produits (I+III+V+VII)	819 333	991 386	172 053	17.35
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	22 315	21 116	1 199	5.68
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	797 018	970 270	173 252	17.86

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Titres immobilisés	7
Charges à payer	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	8

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 956 597.83 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 797 018.07 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 114 425		50
TOTAL	1 114 425		50
TOTAL GENERAL	1 114 425		50

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		150	1 114 325	1 114 325
TOTAL		150	1 114 325	1 114 325
TOTAL GENERAL		150	1 114 325	1 114 325

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	2 655 545	2 655 545	
TOTAL	2 655 545	2 655 545	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	434	434		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 452	9 452		
Impôts sur les bénéfices	943	943		
Groupe et associés	1 778 673	1 778 673		
TOTAL	1 789 502	1 789 502		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	15			15

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	434
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 200
Total	9 634

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		37 000
Abandon de compte courant en 2011 avec clause de retour à meilleure fortune.	25 000	
Abandon de compte courant de en 2012 avec clause de retour à meilleure fortune.	12 000	
Total (1)		37 000

Engagements reçus

Néant

AR INVESTISSEMENT

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège Social : Le Domaine de la Gratiane
1, rue Frédéric Chopin
13320 BOUC BEL AIR
RCS AIX-EN-PROVENCE
SIREN N° 530 807 197

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 29 JUIN 2018

DEUXIEME DECISION - Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 797.018 Euros de l'exercice de la manière suivante :

- Au poste « Autres réserves » 797.018 Euros

Total égal au bénéfice net comptable **797.018 Euros**

Rappel des dividendes distribués :

- Exercice clos le 31 décembre 2016 : Néant.
- Exercice clos le 31 décembre 2014 : 200.000,00 Euros éligibles à l'abattement de 40 %.
- Exercice clos le 31 décembre 2014 : 157.480,31 Euros éligibles à l'abattement de 40 %.

Le Président.



AR INVESTISSEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 euros

RCS Aix 530 807 197
Le Domaine de la Gratiane
1 rue Frédéric Chopin
13320-BOUC BEL AIR

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2017

125896,521-

1111953

2

A l'assemblée générale de la société AR Investissement,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Société Ar Investissement** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la **Société Ar Investissement** à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

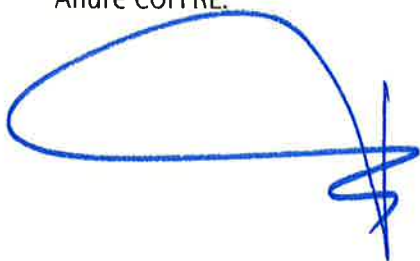
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à Aix-en-Provence, le 15 juin 2018.

Sud Audit Consulting
Commissaire aux Comptes
André COFFRE.



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

AR INVESTISSEMENT SASU

1 Rue Frédéric Chopin
Le Domaine de la Gratiane
13320 BOUC BEL AIR

COMPTES ANNUELS

PRO EXPERTS

*19 Square Frères Ambrogiani
Résidence Périer Rouet
13008 MARSEILLE
04.91.32.20.20*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12		Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	1 114 325		1 114 325	1 108 435	5 890 0.53
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières					
	Total II	1 114 325		1 114 325	1 108 435	5 890 0.53
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances	2 655 545		2 655 545	2 470 891	184 654 7.47
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	150 000		150 000	150 000	
	Disponibilités	1 036 728		1 036 728	751 749	284 978 37.91
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	3 842 273		3 842 273	3 372 640	469 633 13.92
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
Comptes de Régularisation	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 956 598		4 956 598	4 481 075	475 523 10.61

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12		Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000		100 000			
	Réserves						
	Réserve légale	10 000		10 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	2 260 078		1 289 808		970 270	75.23
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	797 018		970 270		173 252	17.86
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	3 167 096		2 370 078		797 018	33.63
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	434		216		218	100.99
	Emprunts et dettes financières diverses	1 778 673		2 102 132		323 459	15.39
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 452		8 650		802	9.28
	Dettes fiscales et sociales	943				943	
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 789 502		2 110 997		321 495	15.23
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 956 598		4 481 075		475 523	10.61

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 789 502 2 110 997

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			323	292		31	10.45
Total des Produits d'exploitation (I)			323	292		31	10.45
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			13 708	11 740		1 968	16.77
Impôts, taxes et versements assimilés			166	164		2	1.22
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				246		246	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			13 874	12 150		1 725	14.19
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			13 551	11 857		1 694	14.29
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			23 205	2 892		20 314	702.52
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				394		394	100.00

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	760 380		950 475		190 095	20.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	31 762		35 177		3 415	9.71
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change	3 613		2 550		1 063	41.67
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	795 754		988 202		192 448	19.47
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	2 484		3 710		1 226	33.05
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	2 484		3 710		1 226	33.05
2. Résultat financier (V-VI)	793 271		984 492		191 221	19.42
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	802 925		975 133		172 208	17.66
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	50				50	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	50				50	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	150				150	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	150				150	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	100				100	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	5 807		4 863		944	19.41
Total des produits (I+III+V+VII)	819 333		991 386		172 053	17.35
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	22 315		21 116		1 199	5.68
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	797 018		970 270		173 252	17.86

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Titres immobilisés	7
Charges à payer	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	8

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 956 597.83 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 797 018.07 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 114 425		50
TOTAL	1 114 425		50
TOTAL GENERAL	1 114 425		50

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		150	1 114 325	1 114 325
TOTAL		150	1 114 325	1 114 325
TOTAL GENERAL		150	1 114 325	1 114 325

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	2 655 545	2 655 545	
TOTAL	2 655 545	2 655 545	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	434	434		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 452	9 452		
Impôts sur les bénéfices	943	943		
Groupe et associés	1 778 673	1 778 673		
TOTAL	1 789 502	1 789 502		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	15			15

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	434
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 200
Total	9 634

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		37 000
Abandon de compte courant en 2011 avec clause de retour à meilleure fortune.	25 000	
Abandon de compte courant de en 2012 avec clause de retour à meilleure fortune.	12 000	
Total (1)		37 000

Engagements reçus

Néant